

SPORTCULTURE 21th

VECTEUR D'AMBITIONS CITOYENNES



Léon Marchand, Teddy Riner : **la puissance de l'adaptation à des lieux et des environnements différents**

Parmi les exigences que Léon Marchand et Teddy Riner ont mis en exergue lors de ces Jeux, il y a la nécessité, qu'il y a eu pour eux et qu'il y a aujourd'hui pour les enfants du 21^{ème} siècle, de se construire une capacité d'adaptation aux lieux et aux environnements ; une adaptation qui vient compléter les qualités de concentration, de dépassement de soi, de confiance en soi, ... développées dans les activités sportives et culturelles, vers lesquelles nous devons plus que jamais faire cheminer les enfants, en fin d'école primaire.

Une adaptabilité que les enfants initient lors de leurs déplacements sur une scène de théâtre différente de leur scène habituelle, dans des salles de concert différentes, dans un stade différent de leur lieu d'entraînement, dans des gymnases différents.

Après les quatre médailles d'or de Léon Marchand, le légendaire nageur Australien Ian Thorpe s'est exprimé en ces termes : « *Quand on le voit arriver dans la piscine, c'est comme si ça devenait la sienne ; c'est chez lui* ». Une adaptabilité aux lieux et aux environnements que Léon Marchand s'est construite en allant se confronter aux nageurs de nombreuses universités américaines chez eux ; et ce afin que leur « chez eux » devienne son « chez lui » partout où il aurait à nager. Une adaptabilité qui, chez les enfants, se façonne lors des déplacements qu'ils effectuent dans le cadre de leurs activités sportives et culturelles.

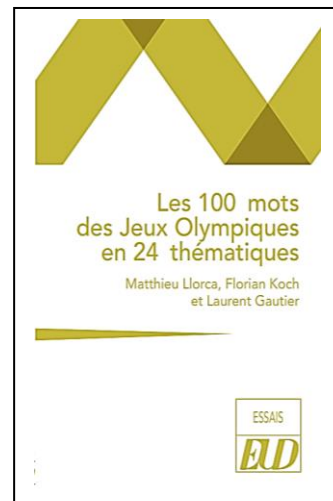
La puissance de l'adaptabilité à des lieux et à des environnements différents, Teddy Riner est également allé la chercher là où elle devait être captée. Pendant deux ans il a multiplié les stages dans les pays de ses potentiels adversaires des J.O. de Paris : Japon, Mongolie, Kazakhstan, Maroc, Brésil, ... Une adaptabilité déjà amorcée par les enfants lorsqu'ils effectuent un match contre l'équipe d'un quartier voisin.

En développant leur adaptabilité en des lieux et en des environnements différents, les enfants confortent leur capacité à appréhender sereinement les défis de leurs futurs métiers. Pour le leur permettre, nous ne pouvons plus faire l'économie d'une intégration efficiente des maillons « Sport » et « Culture » dans la « Grande chaîne de l'éducation des enfants ».

Les 100 mots des Jeux Olympiques

La réalité sociale des Jeux Olympiques, telle qu'elle est affichée dans cet ouvrage de Matthieu Lorca, Florian Koch et Laurent Gautier, trouve sa certification dans l'analyse de discours médiatiques, politiques, sociologiques et commerciaux concernant les J.O.

Réalisée par des spécialistes de l'économie du sport, des sciences sociales et de la langue, cette analyse couvre, entre autres : les Jeux de l'antiquité, les symboles, les candidatures, les coûts et retombées économiques, la géopolitique, les impacts sociaux, les dérives, ...



Le Site « Sportculture 21th »

<https://www.sportculture.net>

Le portail « **A Propos** » permet d'accéder à la répartition, par secteurs d'activité des 6000 sympathisants qui reçoivent chaque mois la Lettre « Sportculture 21th » ainsi qu'à la répartition nationale des 20 ambassadrices et ambassadeurs « Sportculture 21th ».

Le portail « **129 Lettres mensuelles** » permet d'accéder aux Lettres mensuelles, éditées depuis février 2013, regroupées par thèmes : Société, Aménagement, Management, Politique publique, Grands événements, Éducation.

Le portail « **Interventions** » permet d'accéder à plusieurs conférences données dans le cadre de « Sportculture 21th » et d'en visionner quelques extraits.

Le portail « **Ouvrages Jp F** » permet d'accéder à plusieurs ouvrages écrits et édités dans le cadre de « Sportculture 21th » ainsi qu'à des ouvrages en tant que co-auteur.

Le portail « **Villes de l'art de vie des enfants** » permet d'accéder aux 7 Ambitions du « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives » ainsi qu'à un certain nombre de déclinaisons opérationnelles de terrain, dont celles mises en œuvre sur Montpellier avec ses 10 points d'étapes - dernier le 29 avril 2024.

Ce Pacte ainsi que plusieurs de ses déclinaisons sont également accessibles sur le site national de l'« Observatoire des Zones Prioritaires » : <https://www.ozp.fr/spip.php?article23279>